

Jeudi 20 mars 2025

Après-midi Besse et Ste Anastaise -- Vallée de Chaudefour



**Rendez-vous à 13h00 Parking
Animatis**



A 14h00 – Visite de la charmante **cité médiévale et Renaissance de Besse**, en compagnie d'un guide-acteur qui fera parler les pierres ! Ruelles pavées, échoppes, beffroi, maison dite de la Reine Margot, jardin médiéval... le cœur historique de Besse saura vous émerveiller.

- Découvrez les **légendes**, les petits secrets et les grandes heures de la cité bessarde
- Entrez dans l'église Saint-André à la recherche des **mystères de la vierge de Vassivière**
- Revivez l'attaque en règle du **Beffroi**, comme au Moyen-âge !

Votre guide « **Philomène** » vous offrira 1h30 de pur bonheur ou la visite se combine avec le théâtre.

Ensuite nous rendrons dans la **vallée de Chaudefour** au pied du Sancy.

Vous serez accueillis à l'**auberge des 500 Diables** pour un gouter Auvergnat.

**Terrine Maison, Jambon et saucisson d'Auvergne
Pompe au pommes
Bière pression 25cl, coca, jus de pommes, verre de vin rouge ou blanc, boissons chaudes.**

Tarif par personne		Inscription
47 à 50 Personnes	44,00 €	25 €
43 à 46 Personnes	46,00 €	
39 à 42 Personnes	48,00 €	
35 à 38 Personnes	50,00 €	
Inscription avant le :		08/03/2025
<i>Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre d'inscrits était inférieur à 30, l'association se réserve le droit d'annuler cette sortie</i>		
Extrait du règlement Intérieur		
<p>Inscriptions : Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1^{ère} sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera dû à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ.</p> <p>Annulation : En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs. - l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires. <p>(* si la sortie est payante (** En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire</p>		
Correspondants Sortie : Suzanne Contoux 06.42.02.06.04. - Guy Pomarède 06.87.74.22.03.		